



## LA PRÉPARATION



## LE PROCÈS





# Vous êtes les membres du Jury



## Votre mission

Prendre la décision finale d'accepter ou de refuser la mise sur le marché des implants oculaires DATAVIZ.  
Cette décision devra être argumentée et fondée sur l'écoute et la mise en question des arguments CONTRE et POUR que vous allez entendre au cours du procès.



**Le procès va commencer dans 30 min.**



Plaidoirie de l'accusation

Questions du jury à l'accusation

Les avocats de l'ACCUSATION chercheront à vous convaincre d'interdire les implants :

**vous devrez leur poser des questions.**



Plaidoirie de la défense

Questions du jury à la défense

Les avocats de la DÉFENSE chercheront à vous convaincre d'autoriser la vente des implants :

**vous devrez leur poser des questions.**



Délibération du jury

Ensuite, vous devrez délibérer et décider entre vous si vous autorisez ou si vous refusez la mise en vente des implants DATAVIZ.  
Vous devrez expliquer votre décision aux autres.



Verdict du jury



**Pendant que les avocats de l'ACCUSATION et la DÉFENSE préparent leurs plaidoiries vous devez préparer des questions, pour leur demander sur quoi ils fondent leurs arguments. Vous pourrez vous aider :**

**des pièces 1 et 2** : qui donnent le contexte du procès et les principaux arguments de DATAVISION et de l'association EUROCONSOM

**des fiches jurisprudences** que les avocats ont eu pour préparer le procès et qui vous permettront de voir quels types d'arguments ils pourraient utiliser.



### Préparation

Mettez-vous d'accord sur les questions que vous allez poser aux avocats.

**Le nombre de question posé à l'accusation, sera le nombre maximum de questions que vous pourrez poser à la défense.**

Questions pour l'Accusation

Questions pour la Défense



### Pendant le procès

Écoutez bien les plaidoiries des avocats et notez les arguments qu'ils utilisent, cela pourra vous aider lors des délibérations

Prise de notes Accusation

Prise de notes Défense



**Enfin, vous devrez vous mettre d'accord sur votre verdict.**  
Bon travail !

## PIÈCE 1 : extrait de conférence de presse

Clara Delage, directrice de DATAVISION

15 octobre 2056



« J'ai rêvé d'un monde où les humains seraient toujours en bonne santé et n'auraient plus de problèmes de mémoire. J'ai rêvé d'un monde où les mal voyants retrouveraient la vue.

Je suis fier de vous annoncer que grâce au travail exceptionnel de nos équipes, ce rêve devient réalité avec l'implant DATAVIZ.

Cet implant oculaire révolutionnaire va changer nos vies grâce à ses 3 fonctionnalités :

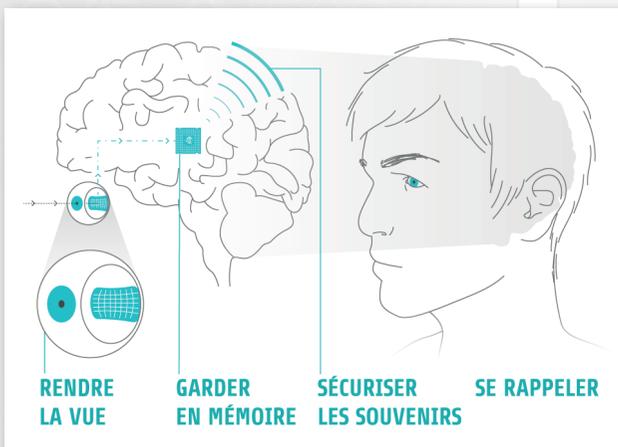
- 1 - il permet de rendre la vue aux aveugles ;
- 2- il permet d'enregistrer en temps réel tout ce qui est vu, pour stocker une mémoire sans faille dans nos serveurs ultra-sécurisés et personnalisés ;
- 3 - en analysant des données dans le cerveau ils sont également capables d'alerter le médecin référent de toute anomalie et donc de prévenir des maladies.

Une micro- caméra implantée dans l'œil réactive les capacités visuelles et envoie en temps réel tout ce qui est filmé dans une puce placée dans

le cerveau et reliée à un serveur sécurisé. Grâce à une petite télécommande reliée à l'implant, l'utilisateur peut facilement choisir les images qu'il souhaite revoir, en fermant les yeux.

La marche du progrès n'a pas de limites. Cet implant va permettre à l'humanité de dépasser sa condition naturelle et d'obtenir des capacités supérieures, pour un futur meilleur pour tous.

Les implants DATAVIZ font entrer l'humanité tout entière, et pas seulement les malades, dans une nouvelle ère : celle du bien-être, de la vie prolongée et du bonheur accessible pour tous !



## PIÈCE 2 : appel à la mobilisation

Pierre Landry, président de l'association Euroconsom

25 octobre 2056



« Derrière les rêves de Madame Clara Delage et les promesses de son nouveau produit se cache une réalité proche du cauchemar. Il est de notre devoir à nous, association de citoyens et de consommateurs, de nous opposer à l'arrivée dans le commerce de ces implants DATAVIZ.

En effet, après un examen approfondi par des spécialistes indépendants, nous ne pouvons pas accepter ces implants, pour 3 raisons :

1 - Notre santé. Aucun des tests qui ont été fait ne garantissent à 100% que l'utilisation de ces implants ne sera pas dangereuse pour la santé. Ce double implant : dans la rétine et dans le cerveau risque de perturber le fonctionnement de tout le système nerveux et le protocole suivi par DATAVISION n'a pas été le plus rigoureux.

2 - Par ailleurs, ce genre de dispositif menace l'égalité entre les humains car les coûts de production des implants sont extrêmement coûteux et DATAVISION

voudra en tirer le maximum de bénéfiques. Ils ne seront donc pas vendus à des prix accessibles à tous et si progrès il y a, il sera réservé à une certaine catégorie de population, déjà privilégiée.

3 - Le respect de notre vie privée. Comment accepter que l'ensemble de notre vie soit enregistrée et stockée sur des serveurs de la société DATAVISION ? Comment seront elles protégées ? qui pourrait y avoir accès ?

Il est plus que jamais temps de se rassembler pour empêcher que la marche vers le progrès et la constante recherche de performances ne détruisent notre humanité !

Merci de soutenir notre mouvement CONTRE LES IMPLANTS DATAVIZ et de signer la pétition en ligne !

**EUROCONSUM**

signez la pétition : <http://change.org/ds15g>

**#STOPDATAVIZ**



**Association NAI**  
Non aux Augmentations Inutiles

CONTRE

**Entreprise Clothe'Up**



## Contexte

2023 - Le groupe textile Clothe'Up commercialise les premiers vêtements connectés, qui permettent une surveillance médicale en temps réel.

## Chef d'accusation

L'association NAI intente un procès pour « non-conformité aux règles de mise sur le marché » : les vêtements en vente sont accusés d'être fabriqués avec des matériaux polluants.



## Procès

"Ces vêtements n'ont pas subi les tests qualité nécessaires. Les matériaux utilisés sont trop polluants et risquent d'entraîner des problèmes de santé plus graves que ceux qu'ils sont censés résoudre ! C'est un scandale qu'on les ait autorisés à la vente !"

Extrait de la plaidoirie de l'accusation

"Les tests effectués étaient suffisants, et ces vêtements ont surtout permis de faire de très grandes économies dans le secteur de la santé, puisque les maladies sont détectées plus tôt, les gens sont mieux soignés et ça coûte moins cher. Ils ont également permis de créer des emplois. Tout le monde est gagnant avec Clothe'up !"

Extrait de la plaidoirie de la défense



## VERDICT

**En faveur de Clothe'up : les vêtements restent sur le marché.**

### Pourquoi ? Argument principal retenu

Les augmentations ont des effets bénéfiques : elles permettent le développement économique et l'amélioration des conditions de santé publique.



Comment pourriez-vous utiliser ces arguments pour le procès des implants DATAVIZ ?



**AI-AO**  
Association Internationale des Athlètes Olympiques

CONTRE

**CIO**  
Comité International Olympique



## Contexte

2036 - Depuis 2031, les athlètes paralympiques bénéficiant de différentes augmentations (prothèses de jambes ou de bras) concourent dans les mêmes épreuves aux Jeux Olympiques que les athlètes valides.

## Chef d'accusation

Un collectif d'athlètes valides porte plainte contre le CIO pour concurrence déloyale, considérant que les augmentations donnent un avantage aux personnes en situation de handicap, qui gagnent désormais les courses.



## Procès

"Ces augmentations donnent des forces surhumaines aux sportifs ! C'est injuste par rapport aux athlètes qui ont juste leurs conditions physiques humaines et leur entraînement normal. C'est comme courir contre superman !"

Extrait de la plaidoirie de l'accusation

"Ces augmentations mettent fin aux discriminations, en mettant sur un pied d'égalité les personnes valides et celles en situation de handicap qui peuvent être en compétition équitablement et que le meilleur gagne !"

Extrait de la plaidoirie de la défense



## Verdict

**En faveur du CIO : les épreuves peuvent rester communes pour tous les athlètes.**

### Pourquoi ? Argument principal retenu

Les augmentations ont été autorisées car elles permettent de mettre fin à une forme de discrimination envers les personnes en situation de handicap, ce progrès est jugé supérieur à la question de concurrence déloyale.



**Association  
Vivre Mieux**

CONTRE



**Entreprise  
LIFE'S US**

## Contexte

2042 - L'entreprise LIFE'S US produit des "Booster" des stimulateurs de mémoire qui permettent, grâce à une puce dans le cerveau, d'augmenter la mémoire et de stocker ses souvenirs dans une clé USB miniature. Pour en vendre à plus de gens, l'entreprise a sorti sur le marché une version moins chère mais qu'il faut changer très souvent, des "cheap booster".

## Chef d'accusation

La version bas de gamme de ce produit n'étant pas considéré comme un dispositif médical, elle n'a pas eu à passer les mêmes contrôles. L'association Vivre Mieux a prouvé dans une étude qu'elle contenait des matières toxiques, potentiellement dangereuses pour la santé et polluantes puisqu'il faut en changer souvent et qu'elles ne sont pas recyclables.



## Procès

"On ne peut pas commercialiser des objets qui ont un temps de vie très court et deviennent des déchets polluants, non recyclables et toxiques ! Vu le danger qu'ils représentent pour l'écologie on imagine, pour la santé de leurs utilisateurs ! Il faut interdire leur production et exiger de LIFE'S US qu'ils baissent les prix de leur produit Booster pour que la qualité soit accessible à tous."

Extrait de la plaidoirie de l'accusation

"Pourquoi réserver aux plus riches la possibilité de ne plus rien oublier ? De ne plus avoir de trous de mémoire et de pouvoir stocker tous ces souvenirs, pour toujours ? La version "cheap booster" permettra au plus grand nombre quel que soit son niveau de richesse de bénéficier d'une mémoire infallible !"

Extrait de la plaidoirie de la défense



VERDICT

**En faveur de l'association Vivre Mieux :  
LIFE'S US doit retirer de la vente sa gamme "cheap booster"**

### Pourquoi ? Argument principal retenu

Ces augmentations ont des effets dévastateurs sur l'environnement et le risque qu'elles représentent pour l'écologie et la santé, est jugé supérieur à leur utilité pour la mémoire et la santé des gens.



Comment pourriez-vous utiliser ces arguments pour le procès des implants DATAVIZ ?



**Syndicat des  
travailleurs unis**

CONTRE



**Entreprise  
HUNMAY**

## Contexte

2025 - L'entreprise HUNMAY, constructeur automobile, oblige ses ouvriers à porter des lentilles qui sont directement reliées à un ordinateur de contrôle, qui permet de voir ce qu'ils regardent en temps réel. Lorsqu'un travailleur ne regarde pas ce qu'il est sensé regarder, il reçoit un avertissement.

## Chef d'accusation

Cette nouvelle méthode de management est contestée par le syndicat des travailleurs unis, qui accuse l'entreprise de porter atteinte à la vie privée de ses salariés.



## Procès

"Contrôler le regard des gens, c'est entrer dans leur intimité et voler leur vie privée. Ces lentilles caméra permettent une exploitation totale des ouvriers : ils reçoivent un avertissement dès qu'ils regardent ailleurs, ils n'ont plus de libertés ! C'est de l'esclavage et ce n'est certainement pas une bonne méthode pour motiver ses employés !"

Extrait de la plaidoirie de l'accusation

"Une personne qui fait bien son travail, ne recevra pas d'avertissement et ne craint rien à mettre les lentilles. En dehors de leur travail, ils ne portent pas les lentilles et font ce qu'ils veulent mais à leur poste, l'entreprise a le droit d'exiger qu'ils se consacrent à leur travail."

Extrait de la plaidoirie de la défense



Verdict

**En faveur du syndicat des travailleurs unis :  
l'entreprise ne peut plus imposer à ses salariés de mettre ces lentilles et doit respecter leurs vies privées.**

### Pourquoi ? Argument principal retenu

Ces augmentations portent atteinte à la vie privée des ouvriers, et le risque de créer de nouvelles formes d'exploitation est jugé supérieur aux bénéfices qu'elles apportent à la société.